

---

## Renault Group va céder à Nissan jusqu'à 195 473 600 actions Nissan représentant environ 5,0 % du capital de Nissan

Boulogne-Billancourt, le 26 septembre 2024

Après avoir réalisé deux cessions d'actions Nissan le 13 décembre 2023 et le 28 mars 2024, Renault Group annonce une **troisième opération avec l'intention de vendre à Nissan jusqu'à 195 473 600 actions Nissan**, représentant environ **5,0 %** du capital de Nissan.

Cette cession sera mise en œuvre dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé par Nissan le 26 septembre 2024 et qui sera réalisé le 27 septembre 2024. **Nissan a indiqué sa décision d'annuler les actions acquises**, ce qui aura un effet relatif pour ses actionnaires.

Les actions qui seront vendues font partie des 22,73 % du capital de Nissan détenus dans une fiducie française (pour rappel, 28,4 % ont été initialement transférés par Renault Group dans cette fiducie le 8 novembre 2023, conformément au Nouvel Accord de l'Alliance entre Renault Group et Nissan).

En prenant l'hypothèse d'un cours de l'action de Nissan de 408,5 yens (cours de clôture de l'action Nissan au 26 septembre 2024 retraité de 5 yens<sup>1</sup>) et d'une cession d'un nombre d'actions Nissan maximum de 195 473 600, cette cession représenterait un **flux de trésorerie positif jusqu'à 494 millions d'euros** à la date de l'opération, **ce qui renforcerait encore la position nette financière positive de l'Automobile de Renault Group**.

Les impacts comptables de cette cession de 195 473 600 actions Nissan seraient les suivants :

- Sur les comptes consolidés de Renault Group : une moins-value de cession estimée à un maximum de 1 100 millions d'euros qui impacterait le résultat net (cette moins-value, comptabilisée en « Autres produits et charges d'exploitation », n'impacterait pas le résultat opérationnel du Groupe). L'impact de cette moins-value de cession n'impacterait pas le dividende versé en 2025 au titre des résultats 2024 étant retraité du résultat net utilisé pour calculer le taux de distribution ;
- Sur les comptes sociaux de Renault S.A : une moins-value de cession estimée à un maximum de 120 millions d'euros ;
- L'impact fiscal serait non significatif.

**Cette opération permettra d'accélérer le désendettement du Groupe et de soutenir sa détermination à retrouver une notation financière « Investment grade ».**

---

<sup>1</sup> Le 27 septembre 2024 est la date ex-dividende de l'acompte sur dividende de Nissan au titre de l'année fiscale 2024, les règles de rachat d'actions de la Bourse de Tokyo imposent de déduire du cours de clôture de la date d'annonce de la transaction un acompte sur dividende égal à l'acompte sur dividende de 2023, soit 5 yens.

## À propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Fort de son alliance avec Nissan et Mitsubishi Motors, et de son expertise unique en termes d'électrification, Renault Group s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques - Renault – Dacia – Alpine et Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans plus de 130 pays, le Groupe a vendu plus de 2,235 millions de véhicules en 2023. Il réunit près de 106 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres.

Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur. Celle-ci est centrée sur le développement de technologies et de services inédits, d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040.

<https://www.renaultgroup.com/>